



**PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE
CERCLE DES NAGEURS DE BERGERAC
DU 4 OCTOBRE 2024**

ORDRE DU JOUR :

Accueil des participants et émargements

- **Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 18 novembre 2024**
- **Rapport moral du Président et perspective**
- **Bilan sportif de la saison 2023-2024**
- **Bilan financier et approbation des comptes**
- **Questions diverses**
- **Election des membres du conseil d'administration**, dans les conditions prévues par les articles 9 et 10 des statuts en date du 19 mai 2019.



**PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE
CERCLE DES NAGEURS DE BERGERAC
DU 4 OCTOBRE 2024**

Le Président, Philippe POUCKET, ouvre la séance à 19h07.

Il rappelle aux 6 membres présents lors de l'assemblée que cette année 2024 correspondant à une année olympique est de ce fait une année « électorale » .

Ainsi, les membres du bureau et du conseil d'administration du club dans son ensemble, sont démissionnaires.

Nous comptons jusqu'ici 5 et 4 personnes constituant respectivement le bureau et le conseil d'administration.

Le président indique que l'effectif maximum du bureau et du conseil d'administration, que nous pouvons atteindre, est au nombre de 16 personnes.

Conformément aux articles de nos statuts, le quorum, qui correspond à un nombre exigé de personnes présentes ou représentées pour que l'assemblée puisse être délibérative, soit $\frac{1}{4}$ du nombre des adhérents du club, n'est pas atteint ce soir.

C'est pourquoi le Président convoque une seconde assemblée générale le samedi 12 octobre à 14h, à la salle Jean Barthe à Bergerac.

Il remercie les personnes présentes et clôture la séance à 19h16.

LE PRESIDENT,
Philippe POUCKET.

LE SECRETARIAT,
Aurore GUIET.